

Décision

Générale

colonial

Décision n° 262-201-1913 Mouvement.

n° 262-201-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 201 du 31/07/1913

Date de publication

17 juillet 1913

Date du numéro

31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 3 mois à passer en France, est accordé à M. Brosseau, caporal infirmier des troupes coloniales.